



<http://aphv.fr>

Association pour la
Protection de la
Haute - Ville

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juillet 2011

L'assemblée générale s'est tenue à 18h00 au Planet de l'ancienne cathédrale.

Pierre Meffre, maire est excusé. Daniel Henriot et Serge Boyer, adjoints le représentent à cette assemblée générale.

L'association compte actuellement 82 membres. Le quorum est de 25 % , soit 21 membres. Il est atteint avec 30 adhérents présents +14 pouvoirs = 44 et **l'AG peut délibérer valablement**.

Le **compte rendu de l'AG du 10 juillet 2010** est adopté à l'unanimité.

Tous les adhérents ont reçu le **rapport moral et d'activité** (annexe no. 1) de la présidente qui mentionne quelques temps forts de l'année écoulée :

- Depuis un an, nous avons rééquilibré notre activité en faveur de la **Protection** de la Haute Ville et changé notre approche concernant l'**animation** de la cité.
- Nous informons les habitants des règles d'urbanisme et envoyons une lettre d'accueil aux nouveaux résidents. Nous encourageons et soutenons les services municipaux de l'urbanisme pour faire respecter les règles en vigueur.
- Pour rendre ces règles compréhensibles à tous, nous distribuerons, par exemple, des nuanciers pour les couleurs d'enduits, le type et les couleurs de volets, portes, portes de garage admis dans la Cité Médiévale.
- Nous sommes en relations constantes avec les services communaux techniques et de voirie concernant le maintien de la propreté des rues, l'éclairage et les réparations à faire.
- Nous dialoguons avec le maire et ses services concernant les difficultés de parking pour les habitants de la Cité Médiévale. Nous avons proposé d'utiliser le terrain de l'ancienne gendarmerie pour la construction d'un parking avec toilettes. Les discussions continueront en automne.
- Le banquet traditionnel sur la place du Vieux Marché est supprimé. Par contre, nous favorisons l'organisation d' »auberges espagnoles » sur nos places.
- Cette année, la Haute Ville a bénéficié de nombreux articles de presse : couverture du mensuel communal de février 2011 ; dossier principal des Carnets du Ventoux no. 71 en avril 2011 et du magazine Terres de Provence de juin 2011.

La présidente ouvre la discussion concernant son rapport :

- Geneviève Gaitzsch rappelle que la consigne « parking réservé aux résidants » n'est pas respectée par les touristes. Il y a 10 ans, chaque résidant avait un macaron à mettre en vue dans la voiture et la police pouvait faire son travail. Pourquoi ne pas remettre ce système ?
- Sylviane Piquet regrette la diminution des animations. La présidente répond qu'elle est ouverte à toute idée d'animation mais il faut lui soumettre le projet et l'équipe qui se charge de l'organisation. En effet, par le passé, les mêmes personnes ont fait le gros du travail et ceci n'est plus acceptable.
- Niels Christiansen s'étonne que l'APHV ne veuille plus organiser le concours de soupes pour Vaison la Romaine. Il s'était personnellement battu il y a une dizaine d'années pour avoir cet événement à la Haute Ville. La présidente explique que les organisateurs du festival, pour de bonnes raisons, ont décidé d'organiser cet événement plus tard dans la saison. Pour Vaison ce sera le 15 novembre avec un risque accru de froid et de mauvais temps et donc aussi un risque financier. D'autre part, les quelques personnes qui ont toujours fait le travail sont un peu fatiguées de le faire. De plus, ces gentils organisateurs doivent se battre chaque année un peu plus contre l'hostilité des riverains de la place du Vieux Marché pour qui les grandes tentes sont gênantes. Cependant, l'APHV est disposée à aider au déroulement du concours de soupes à l'Espace Culturel. Niels pense qu'il est trop tard cette année pour intervenir mais il voudrait revoir la situation l'année prochaine.
- Monsieur Henriot nous informe que le parking sur la rive droite de l'Ouvèze en amont du pont romain sera signalé comme parking pour les visiteurs de la Cité Médiévale.

Au vote à mains levées, le rapport de la présidente est accepté à l'unanimité.

Le **rapport financier** a été envoyé à tous les adhérents (annexe no. 2)

Les contrôleurs aux comptes, Marie-Christine Jolly et Sylvia Meierhans lisent leur rapport :

« Les deux contrôleurs aux comptes susmentionnées, ont procédé au contrôle des comptes 2010 - 2011 de l'APHV, ce jour 4 juillet 2011, et confirment que les comptes sont bien tenus :

- Le compte d'exploitation correspond aux pièces justificatives consultées et classées dans l'ordre dans un classeur ad hoc.
- Le bilan correspond aux relevés bancaires consultés et classés.

Elles recommandent à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2010-2011. »

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité à mains levées, avec les remerciements à la trésorière Renée De Florio.

La présidente présente un **amendement** au **Règlement Intérieur** élaboré et adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration, (annexe no. 3) L'assemblée générale doit entériner cet amendement. Il s'agit d'un chapitre ajouté qui détermine les responsabilités pour le bulletin de l'APHV, son site internet, la boîte courriel et des deux boîtes d'affichage mises à disposition par la commune.

Concernant les deux boîtes d'affichage, Yann Christiansen demande qu'elles soient réservées aux événements de la Haute-Ville et à ses associations. La présidente est d'accord avec cette position mais demande de l'aide pour préparer le matériel d'exposition.

Au vote à mains levées, l'amendement du Règlement Intérieur est accepté à l'unanimité.

La présidente présente **le plan et le budget prévisionnel 2011-2012**, (annexe no. 4) qui prévoit une diminution de la fortune de 6350 €, suite à la réalisation en 2010/11 de deux projets ponctuels auxquels l'APHV participe financièrement (rénovation de deux fontaines et aménagement d'un terrain de pétanque à la Montée du Château).

- La présidente informe que l'aspect visuel de l'accès à la Haute Ville depuis le Rond Point du pont neuf sera amélioré et les poubelles placées à un autre endroit.
- Monsieur Henriot rappelle que la montée du pont romain sera aussi refaite en automne. Paul Meierhans demande si des gaines pour recevoir les câbles électriques et de télécommunications, y compris fibres optiques sont prévues dans ce projet. M. Henriot dit de poser la question à Monsieur le Maire.
- Bruno Crescent, directeur à EDF, qui a posé sa candidature pour entrer au Conseil d'administration, veut bien se charger de ce projet pour toute la cité médiévale y compris une gaine pour la fibre optique.
- Sur proposition de la présidente, la mairie prévoit d'étendre la défense de stationner à la Haute Ville du 1^{er} avril au 31 octobre. L'aspect esthétique de notre cité profiterait de cette extension. De plus, de nombreux différends entre voisins sont dus au stationnement des voitures dans nos ruelles exigues. Par contre, il faudrait prévoir des autorisations de stationner pour des artisans travaillant à la Haute Ville. La présidente propose de faire un essai pendant un an et de tirer un bilan avec les résidents. C'est aux autorités communales de trancher.

Au vote à mains levées, le budget 2011-2012 est accepté à l'unanimité

Le mandat de **3 administrateurs vient à échéance** : Jo De Florio, Martine Hollick et Paul Meierhans qui se représentent. Trois autres adhérents présentent leur candidature : Bruno Crescent, Julian Hollick et Marie-Christine Jolly.

Christine Christiansen et Chrystèle Cotton sont nommées scrutateurs

Selon le Règlement Intérieur l'élection au Conseil d'Administration doit se faire à bulletin secret et, pour être élu, chaque candidat doit obtenir au moins 51 % des voix.

Chrystèle Cotton annonce les résultats : Nombre de votants : 44 ; sont élus : Bruno Crescent et Paul Meierhans avec chacun 41 voix, Martine Hollick avec 39 voix, Jo De Florio avec 35 voix, Julian Hollick avec 34 voix et Marie-Christine avec 33 voix.

Le conseil d'administration se compose maintenant de 9 membres :

Chrystèle Cotton, Bruno Crescent, Yann Christiansen, De Florio Renée et Jo, Hollick Martine et Julian, Marie-Christine Jolly et Paul Meierhans

Le bureau sera élu par le conseil d'administration courant juillet.

A défaut d'un vote, Sylvia Meierhans et Marie-Claude Pernod sont nommées **contrôleurs aux comptes** pour l'année 2011-2012.

L'Assemblée Générale se termine vers 19h30 par un apéro offert à tous les présents.

13 juillet 2011

Paul Meierhans, secrétaire

